

Les familles Hasani-Ajeti à Saint-Amant-Roche-Savine

Après avoir été emprisonnés abusivement au CRA de Lille le 10 Août, ils reviennent dans le Puy-de-Dôme. Leurs logements à Clermont-Ferrand ne sont plus assurés, ils sont accueillis à Saint-Amant-Roche-Savine.

NOUS LES AVONS ACCUEILLIS PARMIS NOUS.

NOUS AVONS CHANTÉ :

À leur arrivée à Saint-Amant-Roche-Savine, nous chantons ensemble



NOUS AVONS PARTAGÉ DES REPAS

Ils arrivent lors d'un stage organisé par la Compagnie Jolie Môme. Ils prennent leurs repas avec les stagiaires et membres de la Compagnie, dans le refectoire du collège de Saint-Amant-Roche-Savine. C'est ensuite au Foyer des Jeunes et d'Education Populaire qu'ils partagent les repas.

Après être restées quelques jours en camping, les familles s'installent dans des logements communaux.

NOUS AVONS TRAVAILLÉ ENSEMBLE

Pendant 10 jours nous préparons la fête ensemble



La fête patronale se prépare. A Saint-Amant-Roche-Savine, c'est la « fête PatroMale » et c'est un grand événement pour le village. Tout le monde se met dans la préparation ; décorations, découpe de papiers pour « les dragons », installation des scènes, barnums, tables...

NOUS AVONS PARTAGÉ LA FÊTE

Quatre jours de fête PatroMale .. suite des travaux et réjouissances... ensemble !





ET PUIS ILS ONT DISPARUS,...

**Malgré tout cela,
Jeudi 1er Septembre, les familles Ajeti et Hasani sont tirés de leur lit pour être conduites vers Rouen,
enfermées au CRA de Oissel.**

Jeudi 1er Septembre fin de matinée, manifestation à Ambert



Jeudi 1er Septembre fin de journée, manifestation à Clermont-Ferrand

Vendredi 2 Septembre, une délégation de Jolie Môme va rencontrer la famille et apporter quelques cadeaux à Sabrina qui « fête » ses 4 ans dans le CRA de Oissel (76).



Samedi 3 Septembre à Saint-Amant-Roche-Savine, mobilisation





Samedi 3 Septembre devant le CRA d'Oisiel, mobilisation



Au CRA d'Oisiel, la fraternité persiste (photo : une Savinoise et une Kosovarde à Rouen).

En quelques jours, plus de 1000 signatures de la pétition réclamant un titre de séjour pour les familles Hasani et Ajeti.



Revue de presse non exhaustive

http://www.lamontagne.fr/editions_locales/clermont_ferrand/l_odysee...

TEMPS FORT : Clermont-Ferrand

CLERMONT-FERRAND (/recherche/zone/63113.html)

Immigration (/recherche/meta/Immigration.html)

mardi 16 août 2011 - 10:14

L'odyssée (in)humaine de dix réfugiés

lu 507 fois



Ils n'en ont pas le statut officiel, mais le sont pourtant corps et âme. Réfugiés en France pour fuir la persécution en Serbie, ces dix Roms devaient être expulsés la semaine dernière. Mais le tribunal de Lille leur a offert un sursis inespéré.

Ces voyages-là, d'habitude, sont sans retour. Arrêtée mercredi matin, à l'aube, à Clermont-Ferrand, la famille Ajeti-Hassani, dix Roms du Kosovo, devait être renvoyée dans son pays putatif, la Serbie.

Vendredi, un juge du tribunal administratif de Lille, où ils avaient été transférés, en a pourtant décidé autrement. Les motifs du jugement n'ont pas encore été notifiés, ni à la famille, ni à la préfecture du Puy-de-Dôme. Difficile donc de tracer des perspectives pour l'avenir, même à très court terme.

Menacés en Serbie

Seule certitude, à compter d'aujourd'hui, quatre adultes et six enfants, âgés de deux à onze ans, seront à nouveau à la rue. La solution trouvée pour les abriter ce week-end, un camping dans la campagne auvergnate, ne peut s'éterniser. Pour eux, c'est un nouveau saut dans le vide, où ils sont à peu près sûrs d'être rejetés de Charybde en Scylla. Mais comparée à l'odyssée qui les a menés jusque-là, cette ultime péripétie ne saurait constituer un écueil majeur. Ils semblent avoir en eux une volonté monolithique d'aller de l'avant.

1999. La guerre fait rage dans leur pays, le Kosovo. Vendeurs de vêtements sur les marchés, ils fuient vers la Serbie, où on leur interdit d'exercer leur métier. D'autres persécutions suivront. Les propos racistes destinés à Arben, 7 ans à l'époque, par sa première maîtresse d'école. Son frère aîné, Kadri, la vingtaine, obligé, sous la menace d'un fusil, de charger les corps de ses amis dans un camion destiné au charnier. La Serbie, comme le Kosovo, sont pourtant considérés comme des pays « sûrs » par la communauté internationale.

Après dix ans de calvaire, la famille Ajeti-Hassani choisira de fuir. Direction, la France, en février 2011. Là, ils réclament le statut de réfugiés qui leur est refusé en première instance par L'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra).

Selon la famille et les bénévoles qui les entourent, un appel serait en cours devant la Commission nationale du droit d'asile (CNDA). La préfecture, elle, affirme que cette instance a déjà tranché. Avis défavorable pour les dix Roms. Même si un recours est également déposé devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand, le préfet décide, le 10 août dernier, de prendre un arrêté de reconduite à la frontière. Ce jour-là, à 7 heures du matin à peine, Kadri et son épouse, Arben, ses parents et ses frères et soeurs sont arrêtés dans l'hôtel qu'ils occupent à Clermont-Ferrand. Quelques jours à peine après l'annonce par le ministre de l'Intérieur du nouvel objectif de 30.000 expulsions pour l'année 2011.

Pas le temps de prendre leurs habits

Dans sa chambre, Arben, dix ans désormais, veut récupérer ses habits. « Ils nous ont dit : "Non. Vite, vite, vite". ». Ils

sont emmenés de force, sans rien comprendre à ce qui leur arrive. « Les enfants ont été traumatisés, ils étaient en pleurs », raconte Kadri. La famille échappe juste à l'humiliation des menottes. Pas besoin. Selon la préfecture, l'interpellation de la famille par les quinze policiers s'est déroulée « sans heurt ».

Dans un bus de tourisme, spécialement affrété pour l'occasion, la famille Azeti-Hassani est transférée au centre de rétention de Lille. « Une cage, une prison », mime Salih, le père de famille, les deux mains jointes sur des barreaux imaginaires. Lorsqu'ils sont relâchés, vendredi, la police se contente de les déposer sur un quai de gare. Sans argent ni billet de train. Clandestins sous contrainte. « Par rapport au voyage tout frais payé de l'aller, le contraste est saisissant », ironise une bénévole.

Malgré la peur de se faire coincer, ils parviendront à rejoindre Clermont-Ferrand, à minuit, épuisé. Après tout ça, on se demande encore comment les parents trouvent la force de sourire, de se reconforter. Comment les enfants peuvent-ils jouer au football, en toute innocence. Quel sentiment les meut ?

En la matière, la barrière de la langue ôte toute certitude. On tranche par élimination. Cette sarabande n'est pas une façon d'oublier, vu qu'ils savent leur sort suspendu au moindre aléa. Ce n'est plus tout à fait de l'espoir. Trop de portes se sont refermées. « On veut habiter en France, que nos enfants grandissent ici, aillent à l'école », explique Salih.

L'envie de vivre. Toujours.

Sébastien DUBOIS

faitsdivers@centrefrance.com

http://www.lamontagne.fr/editions_locales/thiers_ambert/mobilises_con...

BREVE : Thiers / Ambert

[AMBERT \(/recherche/zone/63003.html\)](#)

[Manifestation \(/recherche/meta/Manifestation.html\)](#)

jeudi 1 septembre 2011 - 20:59

Mobilisés contre l'expulsion d'une famille de Roms

lu 365 fois



Les 10 Roms avaient trouvé refuge à Saint-Amant-Roche-Savine. C'est là, qu'hier matin, à 7 h 30, l'espoir de voir acceptée leur demande de statut de réfugiés, s'est un peu plus éloignée.

Arrivés en France pour échapper à la persécution dont ils sont les victimes en Serbie, les 10 membres de la famille de Roms, accueillis à Saint-Amant depuis 15 jours ont, à nouveau été arrêtés, hier matin. Direction Thiers, puis le centre de rétention de Rouen, avant d'être vraisemblablement expulsés dans les heures ou jours qui viennent.

Arrêtés le 10 août dernier, à Clermont-Ferrand, transférés au centre de rétention de Lille avant d'être finalement relâchés, ils avaient discrètement rejoint Saint-Amant « où ils vivaient sans poser de problème », s'indigne une savinoise.

Autour d'elle, hier à Ambert, environ 40 personnes, pour la plupart originaires du village, venus manifester leur incompréhension et leur colère.

« Ces familles ne demandent qu'à vivre parmi nous. Où sont les droits des enfants ? », pouvait-on lire sur les tracts largement distribués sur le marché ambertois et autour de la sous-préfecture, devant laquelle le collectif, spontanément formé à l'annonce de ce que tous nomment une « rafle », a organisé un sit-in pendant environ deux heures.

Sur le marché d'Ambert, certains applaudissent et encouragent leur mobilisation ; d'autres médusés, apprennent la nouvelle.

« Nous n'avons pas été assez organisés. Nous n'aurions jamais dû les laisser ainsi "groupés" », se reproche presque l'un de leur soutien. « Si les forces de l'ordre n'ont pas la famille entière, elles ne peuvent pas les expulser », semble savoir un autre. « Les diviser sous différents toits, aurait pu les protéger. Mais justement, nous, tout ce que l'on voulait, c'était les voir vivre ensemble et parmi nous : qui est-ce que ça gênait ? », interrogeaient-ils tous.

Marie-Edwige Hebrard

http://www.lamontagne.fr/editions_locales/clermont_ferrand/200_pers...

BREVE : Clermont-Ferrand

CLERMONT-FERRAND (/recherche/zone/63113.html)

jeudi 1 septembre 2011 - 20:20

200 personnes rassemblées à Clermont contre la politique de reconduite à la frontière

lu 268 fois

Selon Réseau éducation sans frontière (RESF), 200 personnes se sont rassemblées, hier, à 18 heures, devant la préfecture de Clermont-Ferrand, pour manifester contre les reconduites à la frontière, qui se sont multipliés au mois d'août, sur le département. Hier, la première famille qui avait été arrêtée à Clermont, début août, puis relâchée à la suite d'une décision du tribunal administratif de Lille, a à nouveau été interpellée, par les gendarmes, à Saint-Amant-

Roche-Savine, avant d'être conduit au centre de rétention de Rouen. Une délégation de personnes du village, qui avait défilé plutôt dans la journée à Ambert, s'est jointe au mouvement clermontois. " On s'y attendait, mais c'est dramatique ", a commenté le maire de la commune François Chassigne, joint au téléphone

Laissez-passer

L'actualité des sans-papiers

Par Marie Barbier, journaliste à l'Humanité



« Le T1 se transforme en tramway de la honte

Saint-Amant Roche-Savine se mobilise

Par Marie Barbier le vendredi 2 septembre 2011, 09:00 -
Arrestations / Expulsions - Lien permanent



Cette photo a été prise ce week-end à St-Amant Roche-Savine, un petit village du Puy de Dôme, par la photographe Cécile Arfi. Les visages sont encore insouciant, souriants. C'était avant. Avant que les forces de l'ordre ne débarquent chez la famille Ajeti-Hasani hier matin. Ces roms kossovars sont accueillis par la commune et parrainée par la Compagnie Jolie Môme. Arrêtés, ils ont été transférés dans la journée au centre de rétention de Rouen. Débutés du droit d'asile, ces grands parents, leurs enfants et leurs six petits enfants âgés de un à

onze ans, sont expulsables dans les heures qui viennent. La famille avait trouvé refuge dans le village auvergnat depuis le 13 août, après que le préfet a demandé aux centres d'hébergements de la région de ne pas les loger. «Nous leur avons fourni deux logements communaux, raconte le maire, François Chassaigne, ils avaient participé aux fêtes communales et devaient inscrire les enfants à l'école». Deux rassemblement ont été organisés hier et une pétition est lancée.

Crédit photo : Cécile Arfi

Recherche

OK

Sur ce blog

Tunisiens de Lampedusa

Loi Besson

Roms migrants

Travailleurs en lutte

Santé

Haïtiens de France

Les Afghans du Canal

Migrants de Calais

Sans-papiers

Arrestations / Expulsions

Enfants et jeunes majeurs

Enfermement

Solidarité

Eclairages

Dans le monde

Histoire

Livres, films, musiques...

Accueil - Archives

http://www.lamontagne.fr/editions_locales/thiers_ambert/tout_un_villa...

TEMPS FORT : Thiers / Ambert

[Immigration \(/recherche/meta/Immigration.html\)](#)

dimanche 4 septembre 2011 - 06:00

Tout un village solidaire des Roms

lu 466 fois



Formé, jeudi, spontanément à l'annonce de l'expulsion des Ajeti-Hasani, deux familles parentes de Roms qui avaient élu domicile dans leur village, un collectif de Saint-Amant-Roche-Savine (Puy-de-Dôme) a fait savoir aux automobilistes ce qu'il pensait de cette mesure « abusive ».

Marie-Edwige Hebrard

marie-edwige.hebrard@centrefrance.com

Hier encore, soit 48 heures après l'interpellation de ceux qu'ils considéraient comme leurs voisins, leur détermination était intacte.

« Jeudi, à 7 h 30, les forces de l'ordre sont venues chercher les dix membres des Ajeti-Hasani, deux familles parentes : quatre adultes et six enfants », détaille presque mécaniquement l'un des soutiens savinois des deux familles, originaires du Kosovo et de Serbie, en tendant un tract aux automobilistes qui empruntent la route départementale.

Affirmant être persécutées en Serbie, ces familles arrivent en France en février 2011. Demande de statut de réfugiés refusée, premier arrêté de reconduite à la frontière et transfert au centre de rétention de Lille. Les Ajeti-Hasani osent, malgré tout, croire en leur bonne étoile et aux valeurs d'entraide et de solidarité de la France où ils sont venus trouver refuge, quand, au milieu du mois, le village de Saint-Amant-Roche-Savine leur ouvre grand les portes de son camping. Mieux, la municipalité leur propose deux logements. Les Savinois les intègrent à la vie du bourg, et à leur vie tout court.

« Ils ont vécu avec nous, ont été associés à la vie du village, à la préparation de la fête patronale : de tous les événements heureux de la commune, cet été. Et voilà comment ça finit », s'indigne l'une des membres du collectif.

Cette intégration fait, selon eux, toute la différence, rendant abusive la nouvelle décision qui frappe ces deux familles conduites, jeudi, au centre de rétention de Rouen. « Il y a une demande de droit d'asile en cours (*). Pendant son examen, elles disposent d'une adresse, de ressources assurées par la solidarité collective, les enfants sont scolarisés à Saint-Amant. Tout cela devrait rendre abusives donc illégales les mesures prises contre elles », affirme le collectif.

Un recours a été déposé vendredi devant le tribunal administratif. Sa réponse devrait tomber lundi.

(*) La demande de statut de réfugiés refusée, une procédure en appel serait en cours devant la commission nationale du droit d'asile.